

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Commissariat général au développement durable

Météo-France

**Décision n° 12-110 du 7 mars 2012 fixant, au titre de l'année 2012, la composition du jury
du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie**

NOR : DEV1207105S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieur(e)s des travaux de la météorologie ;
Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
Vu l'arrêté du 23 février 2000 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement d'ingénieur(e)s des travaux de la météorologie ;
Vu la décision n° 12-033 du 17 janvier 2012 autorisant, au titre de l'année 2012, l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieur(e)s des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1^{er}

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieur(e)s des travaux de la météorologie, au titre de l'année 2012, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Président : M. François LALAURETTE, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.
Vice-présidente : Mme Maryse DESROZIERS, chef d'unité technique.

Membres de jury et examinateurs :

Mme Marie-Noëlle BONNIFASSY, professeure certifiée en anglais.
M. Jean-Claude CAMOIN, conseiller d'administration.
M. Walter DAMIN, professeur agrégé de mathématiques.
Mme Florence DUPUY-DELFAUD, professeure agrégée de physique.

Examineurs :

M. Saïd BENJELLOUN, professeur certifié bi-admissible en arabe.
Mme Béatrice CRABERE, professeure certifiée en russe.
Mme Patricia GIRARD DE PINDRAY, professeure vacataire en espagnol.
Mme MONTERMINI Giovanna, enseignante indépendante en italien.
Mme Josipa SPOLJARIC, professeure vacataire en allemand.
M. Emmanuel CELHAY, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.
M. Arnaud MEQUIGNON, ingénieur des travaux de la météorologie.
M. Hugo VANDEPUTTE, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Article 2

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 7 mars 2012.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du président-directeur général :
La directrice des ressources humaines,
Y. FERRY-DELÉTANG